



Le 20 décembre 2022, le conseil municipal de Terrasse-Vaudreuil adoptait son budget pour l'année 2023.

MOT DU MAIRE



Chers citoyens et citoyennes,

À l'instar de plusieurs municipalités au Québec, nous avons eu à effectuer un exercice budgétaire difficile afin de faire face à l'inflation engendrant une hausse des coûts d'opérations de plus de 8 % et une hausse dans les contributions aux organismes externes de plus de 7 %.

Après conciliation fiscale, paiement des frais de financement et application des affectations, le budget passe à 3 301 749 \$.

L'an dernier, afin de faire face au nouveau rôle d'évaluation qui engendrait une hausse de la valeur moyenne des résidences de plus de 36 %, le conseil avait décidé de limiter l'impact par une baisse du taux de la taxe foncière de 25 % et par l'appropriation d'un montant de 133 800 \$ dans le surplus accumulé de la municipalité.

Or cette année, nous avons dû puiser dans ce même surplus afin de faire face à des hausses de coûts et des dépenses imprévues, laissant pour 2023 bien peu de marge de manœuvre.

Ainsi, malgré une appropriation du surplus de 206 956 \$, une analyse rigoureuse des dépenses, l'inflation toujours présente et l'augmentation du coût de contrat de 64 % pour les matières organiques, la situation ne nous a guère laissé le choix et nous avons dû augmenter le taux de la taxe foncière pour 2023 à 0,6280 du 100 \$, soit une augmentation de 7,5 % par rapport à l'année dernière.

La tarification pour les services a aussi dû être revue à la hausse afin d'absorber la hausse des coûts de contrats ou d'entente de services. Pour une maison de 350 000 \$, la hausse globale de taxes représente 274 \$.

Une nouveauté en 2023, nous avons opté pour le paiement des taxes en quatre (4) versements au cours de l'année.

Ce n'était pas facile pour nous. Nous sommes conscients de la pression sur les finances de nos citoyens actuellement et ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons dû faire ce choix difficile. C'est d'ailleurs le budget qui m'a occasionné le plus de soucis.

Les exercices antérieurs ont été plus faciles pour nous. Entre 2015 et 2017, les taxes n'ont pas augmenté. En 2018, nous avons dû imposer une hausse de 2,5 % que nous avons ensuite réduite de 3,3 % l'année suivante. En 2020 et 2021, le taux de 2019 a été maintenu par un gel, pour ensuite baisser de 25 % en 2022.

Pour les sept dernières années, la moyenne des taux pour les taxes municipales affiche une baisse de 3,7 %, les dépenses une hausse de 3 % et l'IPC de 2,4 %.

C'est la première fois que nous devons faire un ajustement aussi important mais nous ne pouvons continuer à absorber les coûts comme nous l'avions fait antérieurement avec l'excédent accumulé.

Nous avons fait tout ce qu'il faut pour voir où nous pouvons limiter cette hausse dans certaines dépenses compressibles. Du gras, il n'y en a pas et malheureusement, il y a beaucoup d'éléments que nous ne pouvons contrôler dans les dépenses incompressibles.

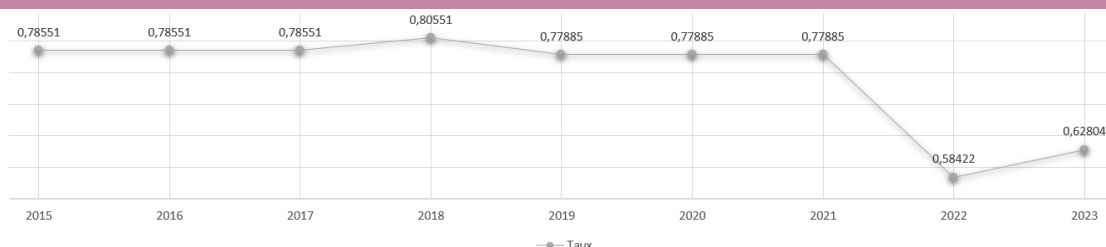
Je nous souhaite une prochaine année plus douce au niveau de l'inflation. Merci de votre compréhension.

Michel Bourdeau, maire

TAXATION

TAXES	RÉSIDENTIELLE		NON RÉSIDENTIELLE	
	2022	2023	2022	2023
FONCIÈRE				
/ 100 \$ d'évaluation	0,58422	0,62804	1,69570	1,82288
SERVICES				
Eau	321 \$	350 \$	321 \$	350 \$
Égout	422 \$	455 \$	422 \$	455 \$
Ordures ménagères	145 \$	162 \$	145 \$	162 \$
Matières recyclables	88 \$	90 \$	88 \$	90 \$
Matières organiques	46 \$	100 \$	46 \$	100 \$
Résidus verts	6 \$	0 \$	6 \$	0 \$
Résidus d'automne (feuilles)	9 \$	0 \$	9 \$	0 \$

ÉVOLUTION DU TAUX DE BASE DE LA TAXE FONCIÈRE POUR LE SECTEUR RÉSIDENTIEL



ÉTAT PRÉVISIONNEL DES REVENUS ET DES DÉPENSES

REVENUS	2022	2023
Taxes sur la valeur foncière	1 668 728 \$	1 793 920 \$
Taxes sur une autre base	1 080 013 \$	1 185 841 \$
Autres revenus	297 645 \$	321 988 \$
TOTAL DES REVENUS	3 046 386 \$	3 301 749 \$
DÉPENSES	2022	2023
Administration générale	761 572 \$	857 585 \$
Sécurité publique	542 116 \$	567 702 \$
Transport	344 831 \$	395 540 \$
Hygiène du milieu	980 737 \$	1 091 457 \$
Santé et Bien-être	12 574 \$	14 404 \$
Aménagement et urbanisme	106 835 \$	115 305 \$
Loisirs et culture	278 656 \$	311 512 \$
Financement, affectation et conciliation fiscale nette	19 065 \$	(51 756) \$
TOTAL DES DÉPENSES	3 046 386 \$	3 301 749 \$

PRINCIPALES DÉPENSES 2023 RELIÉES AUX ORGANISMES EXTERNES

	2022	2023	% augm.	% budget
MRC de Vaudeuil-Soulanges	150 459 \$	161 347 \$	7,2	4,9
CMM—Communauté métropolitaine de Montréal	31 665 \$	34 195 \$	8,0	1,0
Sûreté du Québec	180 092 \$	188 145 \$	4,5	5,7
Assainissement des eaux usées (Pincourt)	350 871 \$	377 081 \$	7,5	11,4
Régie de l'eau de l'Île-Perrot	204 655 \$	221 101 \$	8,0	6,7
Autorité régionale de transport métropolitain	42 264 \$	45 285 \$	7,1	1,4
	960 006 \$	1 027 154 \$	7,0	31,1





RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

TAUX / 100 \$ d'évaluation	2022	2023
----------------------------	------	------

RÈGLEMENTS

Règlement 614 — Camion autopompe et équipements	0,00809	0,00819
Règlements 615 et 625 — Réhabilitation de l'aqueduc (3 ^e Boulevard, boul. de l'Église et 7 ^e Avenue)	0,00639	0,00641
Règlement 626 — Bâtiment abritant le service de protection des incendies	0,02399	0,02404
Règlement 631 — Travaux de remise en état, amélioration et agrandissement du centre communautaire	0,00413	0,00410

COMPARAISON TAXATION ANNUELLE 2022 ET 2023 - RÉSIDENCE UNIFAMILIALE

				
	VALEUR EN 2022	VALEUR EN 2022	VALEUR EN 2022	VALEUR EN 2022
	300 000 \$	350 000 \$	400 000 \$	600 000 \$
ANNÉE FINANCIÈRE	COÛT	COÛT	COÛT	COÛT
2023	3 169 \$	3 505 \$	3 840 \$	5 182 \$
2022	2 917 \$	3 231 \$	3 544 \$	4 798 \$
	DIFFÉRENCE	DIFFÉRENCE	DIFFÉRENCE	DIFFÉRENCE
	252 \$	274 \$	296 \$	384 \$